

"Stop Béton"

ou la polémique d'aménagement du territoire en Wallonie

Article basé sur le site RTBF, par Romane Bonnemé, 16-09-23

"*Un abandon de la ruralité*". C'est ainsi que le député-bourgmestre de Villers-la-Ville, Emmanuel Burton, aurait qualifié le nouveau Schéma de Développement du Territoire (SDT). Des mots relayés par le député André Antoine (Les Engagés) ce 12 septembre 2023 au Parlement wallon face au ministre de l'Aménagement du Territoire, Willy Borsus (MR). Ce dernier était venu répondre aux "*très nombreux avis critiques à l'égard du SDT*" dont il a la charge.

C'est en effet peu dire que ce projet inédit, en cours d'examen, a plutôt été jugé défavorablement depuis son adoption en mars 2023. L'enquête publique, menée cet été, a notamment été la caisse de résonance des commentaires émis par les communes wallonnes, en majorité négatifs. Sur les 231 avis reçus lors de cette enquête, 116 étaient défavorables contre 106 favorables et 17 réservés.

ÉVITER LA BÉTONISATION À OULTRANCE.

"*Tous ces avis défavorables, nuancés ou réservés, doivent être examinés avec le plus grand sérieux*" a déclaré le ministre Borsus après avoir insisté en préambule sur "*la nécessité de protéger notre cadre de vie et d'éviter la bétonisation à outrance*". Car c'est bien cette bétonisation qui est au cœur des critiques. Ou plutôt la manière dont le gouvernement PS-MR-Ecolo prévoit de la limiter, voire de la stopper.

Quels sont les enjeux de l'artificialisation du sol sur le territoire wallon aujourd'hui ? Et pourquoi sa limitation ne fait-elle pas consensus ? L'équipe fait le point, chiffres et cartes à l'appui.



A WAVRE, PRÈS DE 50 % DES TERRES SONT DÉJÀ BÉTONNÉES !

(en Wallonie la moyenne est de 15,6 % du sol)

EN MOYENNE, 11,6 KM² SOIT L'ÉQUIVALENT DE 1.625 TERRAINS DE FOOTBALL, ONT ÉTÉ ARTIFICIALISÉS EN WALLONIE CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2012.

Une occupation des terres de plus en plus importante. [De 1985 à 2023](#), les terres artificialisées ont connu **une croissance d'au moins 588 km² en Wallonie**, soit l'équivalent de trois fois la ville de Tournai. Ce sont principalement les terres agricoles qui ont été **grignotées par le béton**.

Cette artificialisation galopante s'explique par le fait que *"pendant les années nonante, il y a eu tout un processus d'étalement urbain, de périurbanisation : les habitants des villes sont allés habiter dans un cadre plus vert à la campagne sur des grandes parcelles"*, souligne Julien Charlier, géographe au sein de l'Observatoire du Développement Territorial de l'Iweps

Dans ce contexte et en digne successeur du [plan "Stop Béton"](#), le SDT porte un triple objectif : *"La lutte contre l'étalement urbain, la préservation maximale des terres et une utilisation efficace et cohérente du sol par l'urbanisation"*. En d'autres termes : arrêter l'artificialisation croissante des sols, qui dégrade la biodiversité et l'environnement.

RETOUR MAXIMUM DANS LES CENTRES-VILLES

Invité sur la Première en juillet dernier, Willy Borsus avait rappelé que, *"longtemps, on a urbanisé en périphérie des villes avec de grandes implantations commerciales qui ont vidé les centres-villes et aussi contribué à la désertification du centre."* Désormais, le message du ministre est clair : **"Retour maximum dans les centres-villes"**.

Pour y parvenir, il faudrait réduire progressivement l'artificialisation nette (la différence entre les nouvelles terres artificialisées et les nouvelles terres désartificialisées) jusqu'à atteindre zéro kilomètres carrés par an en 2050.

Concrètement, *"des terres seront encore artificialisées, mais un processus de compensation sera mis en place : des espaces désaffectés seront rendus à la nature"*, explique Willy Borsus.

Durant les trois dernières années 2020-2022, le rythme d'artificialisation nette a ré-augmenté à une moyenne de 12,2 km²/an selon les chiffres du cadastre.

DE NOMBREUX IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Quelles que soient les dernières évolutions, les conséquences de l'artificialisation sur la dégradation du sol existent bel et bien.

D'abord, son impact sur l'infiltration et **l'enracinement** mais aussi sur l'érosion du sol à cause du tassement de la terre par les engins agricoles. Cette compaction du sol va favoriser les inondations. [Celles que la Wallonie a connues en juillet 2021 ont été l'occasion d'observer les effets dévastateurs d'une artificialisation à outrance.](#)

Par ailleurs, les sols artificialisés sont aussi davantage imperméables et donc par définition l'eau va être moins bien absorbée. En conséquence, explique Aurélie Cauchie, *"la vie du sol qui était contenue va mettre entre 300 et 1.000 ans avant de revenir à un niveau normal"*.

Mais plus globalement, ajoute la chargée de mission au sein de Canopea, la fédération des associations environnementales belges qui défend l'environnement en Wallonie et en Belgique, l'artificialisation **va aussi avoir des conséquences dans la lutte contre le réchauffement climatique.** *"Elle compromet la capacité des sols à être des puits de carbone, en particulier, les tourbières et les sols organiques."* Des puits de carbone, ce sont ces lieux qui absorbent le CO₂ et réduisent l'effet de serre.

Selon le Groupement International des Experts sur le Climat (GIEC), l'extension urbaine et les constructions en périphérie des villes sont l'une des causes du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.